



De l'ISPFP à l'IFFP: bilan d'une année d'existence

Entre ses sites de Lugano, de Lausanne et de Berne/Zollikofen, l'IFFP emploie environ 160 collaboratrices et collaborateurs, 11 apprenantes et apprenants, ainsi que près de 1000 responsables de cours externes par an.

Text von Dalia Schipper

Foto von Stefan Kubli

Le 1er janvier 2007, l'ancien ISPFP (Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle), après trente ans d'existence en tant qu'unité de l'OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie), est devenu autonome: comme prévu par la loi sur la formation professionnelle, un institut fédéral de hautes études pour la promotion de la pédagogie professionnelle a ainsi été créé.

Si la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle sont aujourd'hui dispensées à un niveau de haute école, c'est pour deux raisons:

1. Avec la création des hautes écoles pédagogiques, c'est l'ensemble de la formation du personnel enseignant pour tous les niveaux qui a été élevé à un niveau de haute école – il n'est donc possible d'assurer l'équivalence des différentes catégories de personnel enseignant que si la formation est dispensée au même niveau.
2. La Confédération, en tant que représentante de la formation professionnelle suisse dans le contexte international, doit pouvoir s'appuyer sur des preuves scientifiques de l'efficacité et du potentiel de développement de la formation professionnelle. Or, c'est ce que lui offre l'IFFP en approfondis-

sant la recherche et le développement.

La mission de l'IFFP est triple, comme il se doit d'une haute école. Outre la formation et la formation continue du personnel enseignant en école professionnelle et des autres responsables de la formation professionnelle, le mandat confié à l'IFFP par le Conseil fédéral impose à l'institut de fournir certaines prestations de service et d'approfondir la recherche et le développement. La recherche est particulièrement importante eu égard à l'internationalisation qui touche également la formation professionnelle: l'IFFP a mis en place des coopérations institutionnelles avec des institutions partenaires en Allemagne (BIBB) et en France (CNAM), et envisage d'autres coopérations de même nature. À la différence des autres hautes écoles, l'IFFP a également pour mission d'intervenir dans le domaine des réformes professionnelles.

LES FORMATIONS DESTINÉES AUX RESPONSABLES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle ont été adaptées aux exigences d'une haute école sur le plan de la forme: les cours ont été regroupés en modules et le système de crédits ECTS a été introduit conformément aux dispositions de la Déclaration de Bollogne. Les contenus, quant à eux, correspondent aux plans d'études cadres de la Confédération. L'IFFP a en outre l'obli-

gation de proposer les mêmes formations dans les trois régions linguistiques, ce qui est le seul moyen de garantir que les responsables de la formation professionnelles transmettent les mêmes contenus de formation dans toute la Suisse. Sans ces bases, il est difficile d'assurer un pilotage national de la formation professionnelle. En 2008, l'IFFP soumettra toutes ses formations à l'approbation de l'OFFT. Par ailleurs, outre les plans d'études, l'ensemble des modules fait l'objet d'une description systématique. Il est ainsi pour la première fois possible de prouver que les compétences visées, les contenus de chaque cours et les procédures de qualification correspondantes sont réellement harmonisées à l'échelle du pays. En validant les formations de l'IFFP, la Confédération atteste que la formation répond aux critères de qualité imposés. Les directives

L'IFFP garantit le développement de la formation et de la formation continue des responsables de la formation professionnelle.

d'admission publiées (www.iffp-suisse.ch) définissent de manière transparente et homogène les conditions à remplir pour chacune des filières de formation offertes à l'IFFP. Dans ce contexte, une attention particulière est portée aux professions à présent placées sous l'autorité de l'OFFT et dont les diplômes professionnels ne sont pas toujours soumis à la même réglementation (en particulier dans les domaines de la santé et du social). Là aussi, l'IFFP se fait fort d'élaborer avec l'OFFT les réglementations de transition adaptées afin de permettre aux nombreux experts et experts exerçant dans ces domaines d'accéder aux formations de l'institut.

L'INTERDÉPENDANCE ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE, LA FORCE DE L'IFFP

La nouvelle organisation et la nou-



MASTER OF SCIENCE EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET MSc

Le Master of Science en formation professionnelle – MSc

Le Master of Science en formation professionnelle, unique en Suisse, s'inscrit dans un contexte international et se caractérise par son interdisciplinarité. Les modules associent des contenus issus de l'économie, de la psychologie, de la sociologie et de la pédagogie. L'organisation à l'échelle nationale du Master of Science permet l'intégration constructive des particularités régionales et linguistiques ainsi que des spécificités et besoins culturels dans la formation professionnelle, et garantit ainsi l'étude globale du système dans son ensemble.

La formation s'adresse aux personnes titulaires d'un titre de niveau haute école qui souhaitent exercer une activité exigeante dans la formation professionnelle, que ce soit au sein de l'administration publique ou dans le secteur privé. Les personnes titulaires d'un MSc en formation professionnelle seront en mesure de diriger des projets complexes dans la formation professionnelle, de comparer le système de formation professionnelle suisse à d'autres systèmes de formation professionnelle et d'élaborer les bases du développement de ce système en Suisse. La filière comprend 120 crédits (3600 heures de formation) et dure deux ans à temps complet ou trois ans à temps partiel. Trois crédits sur quatre sont affectés à la matière obligatoire «Développement de la formation professionnelle», consacrée aux systèmes de formation professionnelle en Suisse et à l'étranger. Dans le cadre de cette thématique, les étudiantes et étudiants examinent les méthodes et les processus de recherche, effectuent un stage en lien avec le métier concerné, rédigent un mémoire de Master et passent une soutenance. Le quart restant des crédits est affecté à l'une des deux matières à option obligatoire: «Les innovations dans le développement du système de formation professionnelle» ou «Les innovations dans la conception des processus d'enseignement et d'apprentissage dans la formation professionnelle».

Master of Advanced Studies en gestion de la formation – MAS

La nouvelle filière de perfectionnement Master of Advances Studies en gestion de la formation (60 crédits, 1800 heures de formation) constitue la plus exigeante des formations continues de longue durée. Ce master permet d'intégrer d'autres formations continues professionnelles de longue durée (CAS, DAS).

Son organisation modulaire permet d'interrompre provisoirement la formation si des obligations professionnelles ou familiales entraînent une surcharge ponctuelle. Des modules d'intégration permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir une formation continue tertiaire générale de niveau haute école qui actualise leurs connaissances dans les domaines de la pédagogie professionnelle, de l'économie de la formation, de l'évaluation et de la psychologie du travail.

La matière à option obligatoire permet une spécialisation individuelle.

Les modules d'études spécialisées mènent à deux types d'orientation professionnelle: (1) enseignantes ou enseignants qualifiés dans le domaine des mesures de soutien (diagnostique pédagogique et mesures de soutien différencié, encadrement individuel, gestion de cas); (2) personnes exerçant une fonction dirigeante dans une institution de formation professionnelle (membres de la direction d'une école, cadres des offices cantonaux et des organisations du monde du travail). Sont admis aux études les titulaires d'un titre de haute école (HEP, HES, université) ainsi que les enseignantes et enseignants en école professionnelle titulaires d'un diplôme de l'ISPFP, d'un diplôme de l'IFFP ou d'un titre équivalent (par ex. MBA). Les personnes ne remplissant pas ces critères peuvent être admises sur dossier (par ex. le personnel des OrTra, le personnel enseignant de l'école obligatoire, les formatrices et formateurs d'adultes, les cadres des institutions de formation professionnelle, le personnel enseignant à titre accessoire dans les écoles professionnelles, etc.).

veille structure de l'IFFP permettent une meilleure interconnexion de la formation avec la formation continue ainsi qu'avec la recherche et le développement. Il s'agit là d'une base indispensable pour pouvoir tenir la promesse de l'ISPFP, devenue celle de l'IFFP, d'offrir des formations et des formations continues proches de la pratique: les trois domaines étant étroitement liés, l'IFFP peut assurer une communication constante entre la théorie et les réalités de la formation professionnelle, qui sont interdépendantes.

Cet exemple en est l'illustration: en 2007, à la demande des organisations du monde du travail concernées (OrTra), l'IFFP a accompagné plus de quarante réformes relatives aux ordonnances sur la formation professionnelle, des points de vue pédagogique, méthodique et économique. Les résultats de cet encadrement sont évalués scientifiquement et, grâce à la petite taille de l'IFFP, les connaissances ainsi acquises peuvent être transférées rapidement et facilement dans les secteurs formation et formation continue. Là, ces résultats contribuent au développement constant des modes de transmission du savoir en termes de didactique et de contenu, et sont ainsi directement intégrés à la formation et la formation continue des responsables de la formation continue.

Parallèlement, le centre d'évaluation interne veille à ce que les résultats issus des évaluations globales menées dans les filières de formation de l'IFFP (et, à partir de 2008/2009, dans les formations continues également) soient traités de manière scientifique, ce qui permet une intégration immédiate des résultats d'évaluation au suivi pédagogique des réformes de la formation professionnelle – ainsi, les connaissances actuelles peuvent être incorporées directement et presque sans délai aux nouvelles ordonnances sur la formation.

L'interconnexion entre les cours et la pratique du personnel enseignant en école professionnelle est également assurée grâce à

PROJETS DE RECHERCHE A L'IFFP

Projets de l'IFFP	Enseignement et apprentissage dans la formation professionnelle	Programmes d'enseignement dans la formation professionnelle	Systèmes de formation professionnelle	Économie de la formation professionnelle	Pôles d'excellence (PE) et partenaires
Identité professionnelle	x				PE Qualité de la formation professionnelle, Université de Fribourg, Haute école fribourgeoise de travail social (HEFTS)
QuWibB (Indicateurs de qualité et leurs effets dans la formation professionnelle en entreprise)	x				PE Qualité de la formation professionnelle, Université de Fribourg, Haute école fribourgeoise de travail social (HEFTS)
Mesures de soutien pédagogique – Projet 1	x				PE Stratégies d'enseignement et d'apprentissage, Université de Bâle, Université de Genève
Mesures de soutien pédagogique – Projet 1	x				Canton du Tessin
Le e-learning dans la formation professionnelle Dual-T	x				PE E-learning EPFL, Université de Genève, Université de Fribourg
Validation des acquis – Culture générale	x				CSFP, OFFT
Validatations des acquis – Vali-Poste	x				La Poste Suisse, ASFL, OFFT
Professional minds	x				PE Qualité de la formation professionnelle, Université de Fribourg
Hétérogénéité	x				PE Qualité de la formation professionnelle, Université de Fribourg
Diagnostique des compétences transversales	x				–
Prova	x				Canton du Tessin, Uffici Studi e Ricerca
Évaluation externe LIFT	x				Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie (NSW/RSE)
Évaluation externe «Infopraticien»		x			I-bern, WISS Zurich
Suivi des réformes dans la formation professionnelle initiale (ordonnances sur la formation, plans d'études cadres)		x			Organisations du monde du travail, cantons, OFFT
Cominter			x		Association suisse des cadres du commerce extérieur (SAK/CES), aim Enterprise Profiling
CoRe-Pharma			x		OrTra des assistants en pharmacie, cantons, OFFT
Ruptures d'apprentissage			x		Fondation TEM (Transition école-métier)
ABIKU (Arbeit-Bildung-Kultur)			x		–
Skillsnet				x	CEDEFOP
Mobilité professionnelle individuelle				x	PE Économie de la formation professionnelle, Université de Zurich/ Berne
Disposition des entreprises à former des apprenant-e-s				x	Office fédéral de la statistique



Dalia Schipper est directrice de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) depuis novembre 2007 ; dalia.schipper@ehb-schweiz.ch

l'accompagnement intégré aux filières de formation: la filière de formation continue CAS «Bases de l'accompagnement / Grundlagen des Beratens» forme les responsables de la formation professionnelle aux questions de l'accompagnement et du coaching. Les étudiantes et étudiants des filières sanctionnées par un certificat ou un diplôme se voient systématiquement assigner une conseillère ou un conseiller formé à l'IFFP. Le cycle théorie-pratique est ainsi méthodiquement renforcé: les étudiantes et étudiants sont formés à la théorie par des expertes et experts, et accompagnés dans la pratique (en école professionnelle ou en entreprise) par des expertes et des experts eux-mêmes formés à la théorie.

L'AVENIR DE L'IFFP EN TANT QUE CENTRE DE COMPÉTENCES DE LA CONFÉDÉRATION

L'IFFP garantit, en tant qu'institution unique, le développement de la formation et de la formation continue des responsables de la formation professionnelle à l'échelle nationale et dans le cadre d'un réseau international. Son implantation dans les trois régions linguistiques constitue une condition essentielle au succès de cette mission. À l'occasion de la visite d'entrée en fonction de Madame la conseillère fédérale Doris Leuthard, la cheffe du Département fédéral de l'économie (dont dépend l'IFFP) a une nouvelle fois invité le personnel des sites de Lausanne, de Lugano et de Zollikofen à s'investir dans le processus d'harmonisation, car la Confédération doit pouvoir compter sur une formation et une formation continue des responsables de la formation professionnelle et sur l'établissement de bases scientifiques qui s'inscrivent dans une optique interculturelle et interlinguistique.

FILIÈRES DE FORMATION À L'IFFP

Filière d'études	Credits ECTS	Durée
Certificat – Activité accessoire dans le cadre de cours interentreprises et de lieux de formation comparables	10 Credits	Un an
Certificat – Activité principale dans le cadre de cours interentreprises et de lieux de formation comparables	20 Credits	Deux ans
Certificat – Enseignement professionnel à titre accessoire en école professionnelle	10 Credits	Un an
Certificat – Enseignement à titre accessoire en école supérieure	10 Credits	Un an
Diplôme - Enseignement professionnel à titre principal en école professionnelle	60 Credits	Deux ans min.
Diplôme – Enseignement général en école professionnelle	60 Credits	Deux ans min.
Diplôme – Enseignement à titre principal en école supérieure	60 Credits	Deux ans min.
Master of Science en formation professionnelle	120 Credits	Deux ans min.

FORMATION CONTINUE À L'IFFP

Dans le domaine de la formation continue, l'IFFP propose chaque année, sur ses trois sites, environ 400 cours pour l'actualisation et l'approfondissement des compétences des responsables de la formation professionnelle (www.ifpp-suisse.ch >Click&Book). Les filières de formation continue suivantes seront ouvertes à l'automne 2008:

Offre	Suisse alémanique	Suisse romande	Tessin
CAS et DAS Direction d'institutions de formation professionnelle	X		
CAS Mesures intégratives	X	X	X
CAS Encadrement individuel	X	X	X
DAS Mesures de soutien pédagogique	X		
CAS Bases de l'accompagnement / Grundlagen des Beratens	X	X	
CAS/DAS/MAS FORDIF (Formation en direction d'institutions de formation) *			X
CAS Dynamique interculturelle et gestion de la diversité			X
CAS Formateur/-trice à la pratique ES		X	
CAS Responsable de la formation pratique			X
CAS Conseil en validation des acquis			X
CAS Méthodologie de l'évaluation en validation des acquis			X
DAS Spécialiste en validation des acquis			X
MAS Gestion de la formation	X		

* Offre organisée en collaboration avec l'IDHEAP et la HEP du canton de Vaud ainsi qu'avec l'Université de Genève.